

BUDGET PREVISIONNEL 2025 -2026

Activités

➤ *Programmées de la mi-septembre à fin juin*

Randonnée :

-tous les jeudis après-midi de 14 h à 16 h

Gymnastique :

-tous les lundis de 9 h à 10 h au gymnase

-tous les mardis de 9 h à 10 h forum ou salle paroissiale (gym douce)

-tous les vendredis matin de 9 h à 10 h

Soit au gymnase

Soit dans la salle Paroissiale 1^{er} cours à 9 h

2^{ième} cours à 10 h

Dès la fin des travaux du complexe multisports qui devrait intervenir très prochainement, nous ferons toutes nos séances de gymnastique dans un des gymnases.

Balades à bicyclette

les mardis et samedis après-midi de 14 à 16 h

Lieu de rendez-vous le mardi : à la piscine,
le samedi : au tennis couvert.

➤ ***Sorties exceptionnelles***

Pas de sorties exceptionnelles programmées à ce jour

➤ ***Randonnées inter club***

- Participation aux jeudis de la rando.
- Regroupement des clubs affiliés à la FFRP

LE JEUDI 21 MAI 2026 à MIMIZAN

Randonnée à partir de la Maison de Leslurgues

Nous offrirons un goûter à nos amis marcheurs.

Comme chaque année nous organiserons et /ou participerons à des marches solidaires au profit du téléthon, ou dans le cadre de la semaine bleue, ou d'octobre rose.

❖ Effectif au 31 décembre 2025

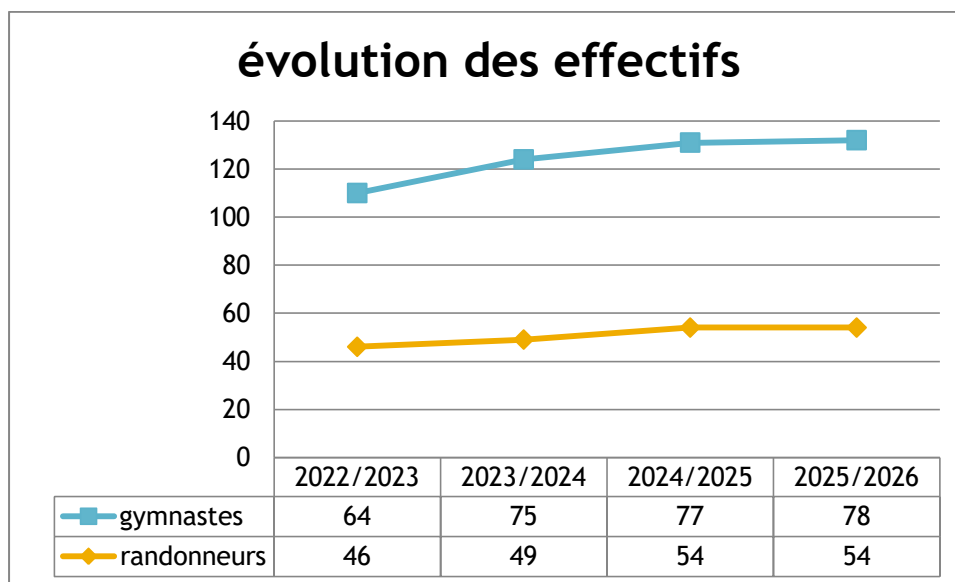
1 - ADHERENTS : 106

54 randonneurs

78 gymnastes

➤ 24 adhérents cumulent ces deux activités.

➤ 7 adhérents participent aux sorties à vélo.



MONTANT DES COTISATIONS

(licences et cotisations ASEM comprises)

Randonnée pédestre :	38 euros
Randonnée pédestre et à vélo :	50 euros
Gymnastique d'entretien :	110 euros

Tarif unique pour 1 - 2 ou 3 séances

Tarifs pour les personnes inscrites à plusieurs activités

Randonnée et Gymnastique :	145 euros
Gymnastique - randonnée - vélo :	155 euros

2 - DEPENSES

SALAIRE ET CHARGES DE L' ANIMATRICE 5 200.00 €

Geneviève est rémunérée sur la base du taux horaire brut de 26 €.

Sa durée hebdomadaire est de 3 heures par semaine soit 104 h annuel.

1 heure supplémentaire lui est versée lorsque nous intervenons dans la salle Paroissiale par demi-groupe ce qui représenterait compte tenu du planning actuel 26 h supplémentaires.

Le Groupement des Employeurs Sport Landes gère les salaires et charges moyennant :

Frais d'adhésion : 60 € par an

Frais de gestion : 5 € par mois

3.5% de la masse salariale brute

COUT DES LICENCES

4 300.00 €

FFRP : 1 781.00

31.38 € randonnée

UFOLEP : 2 014.00

26.50 € gymnastique

Cotisation reversée à l'ASEM : 5 € 505.00

Location salle Paroissiale

455.00 €

Participation aux frais 13 € de l'heure

3 – RECETTES

ADHESIONS

10 500.00 €

GYMNASTES UFOLEP
RANDONNEURS FFRP

4 – SUBVENTION

ASEM 2025

600.00 €

BUDGET PREVISIONNEL 2025-2026

CHARGES		Montant	PRODUITS		Montant
	Charges d'exploitation			Produits d'exploitation	
60	Achat	500,00	70	Vente prod. finis	
	Equipement p/gymnastique	500.00			
		-			
61	Services extérieurs	455.00	74	Subvention d'exploit.	600.00
	location salle	455.00		Etat	
	Assurance	-		Région (s)	
	Documentation				
	Formation animateur	-		Département (s)	
62	Autres sces extérieurs	645.00		Commune (s)	
	Rémunérations int.				
	Publicité, publication			Organismes soc.	-
	Déplac. Mission réception	400.00			
	Frais postaux	25.00		Fonds européens	
	Divers : cadeaux	220.00		CNASEA	
				Subvention Asem	600.00
63	impôts et taxes	-			
64	Charges de pers.	5200.00			-
65	Autres charges de gest.	4300.00	75	Autres produits	
	Licences	4300.00		Cotisations licences	10 500.00
66	Charges financières	-	76	Produits financiers	-
67	Charges exceptionnelles	-	77	Produits exceptionnels	-
68	Dotations aux amort. et provisions		78	Reprises sur amort. et provisions	
					-
69	Impôts sur les sociétés	-	79	Transferts de charges	-
	TOTAL CHARGES	11 100.00		TOTAL PRODUITS	11 100.00

Le projet de budget a été approuvé à l'unanimité.

Renouvellement du bureau : dans l'attente de candidatures